

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

DECISION N° 20240910_P_125
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de la Délinquance

Objet : Signature d'une convention avec l'entreprise « Nom d'un Chien » pour des ateliers de cani-rando, une présentation de la meute de chiens ainsi qu'un travail sur les liens de confiance et de communication entre l'enfant, son parent et l'animal dans le cadre du REAAP (Réseau, d'Ecoute, d'Appui et Accompagnement des Parents) pour les journées de la parentalité en faveur des enfants de plus 8 ans accompagnés de leur parent.

Le Président,

N° 20240910_P_125

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

NOM D'UN CHIEN
415 chemin de cartaire
42660 MARLHES

Pour l'organisation d'un atelier cani-rando et approche autour de l'animal ainsi qu'un travail sur les liens de confiance et de communication.

Lieu et date : Le samedi 12 Octobre 2024 au sein de l'Accueil de Loisirs « Les Galarés »

Durée : De 9h30 à 12h00

Participant : Enfants de plus de 8 ans accompagnés d'un parent maximum 20 personnes

Montant : 300 € TTC auxquels il faut ajouter les frais de déplacement

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVESUR SEMENE, Le 10 Septembre 2024

AR Prefecture

043-244301131-20240910-20240910_P_125-AU
Reçu le 19/09/2024

Le Président,

Frédéric GIRODET

